

Les membres fondateurs



Genève, le 4 juin 2015
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint de l'Etat de Genève, des Services industriels de Genève (SIG), de la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et de l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI)



Le premier réseau social des entreprises pour développer l'écologie industrielle

Un nouveau service est proposé à toutes les entreprises du canton de Genève : Genie.ch est une plateforme internet dédiée à la promotion et à la création de projets d'écologie industrielle. Sur ce site, les entrepreneurs genevois trouvent des réponses concrètes qui leur permettent de s'inscrire dans une logique de respect de l'environnement, tout en concrétisant leurs objectifs de performance économique. Les conseillers d'Etat Luc Barthassat (DETA) et Antonio Hodgers (DALE) ont lancé ce jour le site www.genie.ch, accompagnés des autres membres fondateurs de cette plateforme que sont les Services industriels de Genève (SIG), la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI).

Fruit de l'expérience d'une quinzaine d'années de promotion de l'écologie industrielle à Genève, Genie.ch propose des projets, des idées, de la documentation, des exemples de bonnes pratiques qui permettent d'allier performance économique et respect de l'environnement.

Le principe est celui de la mutualisation et de la mise en réseau : chaque entreprise membre met à disposition sa propre expérience, et peut s'inspirer de celle des autres. Chaque entreprise trouve des partenaires, avec qui échanger les ressources en énergie et en matières premières.

Pour une entreprise, c'est la possibilité de trouver des exemples d'actions concrètes réalisées dans le canton de Genève, ainsi que toutes les informations utiles et nécessaires à la réalisation de projets d'écologie industrielle. Le tout est accompagné d'annonces de manifestations, de discussions via des communautés, de dépêches d'actualité mises à jour quotidiennement. Genie.ch est également présent sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter.

Pour fédérer le réseau Genie.ch, les fondateurs de la plateforme ont associé les organisations faïtières et représentantes des branches économiques du canton, la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER) et la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Car ce sont les entreprises elles-mêmes qui vont faire vivre ce réseau.

Le coût total du projet (production de la plateforme et exploitation pendant deux ans) est de 350'000 francs répartis entre les partenaires.

L'écologie industrielle

L'écologie industrielle est un concept visant à faire évoluer le système économique, pour le rendre viable à long terme en économisant les ressources et donc les coûts.

En pratique, il s'agit notamment d'utiliser les ressources de manière beaucoup plus efficace, par exemple en améliorant l'efficacité énergétique et en valorisant la chaleur produite ou les rejets divers.

Les objectifs en 4 points



- 1 – Favoriser l'émergence de projets de collaboration par la mise à disposition d'outils et de ressources techniques
- 2- Permettre aux entreprises d'identifier des opportunités pour la réalisation de symbioses industrielles
- 3 - Informer et communiquer sur l'actualité en matière d'écologie industrielle
- 4 - Sensibiliser les acteurs genevois et internationaux à l'écologie industrielle

Comment Genève encourage l'écologie industrielle

L'économie genevoise est aujourd'hui prospère et performante. Malgré la prédominance des activités tertiaires, l'industrie et l'agriculture sont très présentes. Le système économique genevois comporte une fragilité en raison de sa forte dépendance aux ressources importées.

Pour répondre à ce défi, le Canton de Genève a développé depuis plusieurs décennies divers projets et d'initiatives, destinés à rendre son économie plus robuste et ses activités plus respectueuses de l'environnement. Il a notamment mis en place, depuis 2001, une dynamique institutionnelle autour de l'écologie industrielle, combinant des projets innovants et une ambition inscrite dans plusieurs documents officiels (notamment la nouvelle Constitution de la République et canton de Genève). Genève est le premier canton suisse à introduire l'écologie industrielle de manière explicite dans ses politiques publiques.

1990 : Débuts de la notion d'écologie industrielle, ou gestion durable des ressources dans le domaine de l'entreprise.

2001 Première inscription dans la loi de l'obligation de l'Etat à œuvrer en faveur du développement durable. Y est notamment stipulé la mise en place d'un groupe de travail, appelé Ecosite, qui a pour objectif la mise en œuvre de l'écologie industrielle.

2002-2010 Le groupe de travail Ecosite identifie les potentiels d'activités d'écologie industrielle sur le territoire ; il réalise et publie des études, met en œuvre des actions de communication et concrétise les premiers projets d'écologie industrielle.

2010-2012 Inscription des principes de l'écologie industrielle dans la Loi cantonale sur l'énergie en 2010 et la Constitution genevoise en 2012.

Ces actes sont suivis de multiples actions concrètes de la part des partenaires institutionnels ainsi que des entreprises elles-mêmes.

C'est grâce à cette dynamique que Genève franchit une nouvelle étape pour fédérer et multiplier ces actions : **4 juin 2015 : création de la plateforme Genie.ch**

Pour toute information complémentaire :

M. Daniel Chambaz, directeur général de l'Environnement (DETA), Président du comité de pilotage de Genie.ch, tel : +41 22 388 80 01.

M. Yves Cretegny, directeur, Fondation pour les terrains industriels de Genève, tel : +41 79 677 52 82.